



CLUB

du développement durable

→ ACTEURS
→ COMMUNES
→ TERRITOIRES

COMPTE RENDU

18

PLÉNIÈRE DU 20 OCTOBRE 2010

L'ECO-CITOYENNETÉ A L'ECOLE

Contexte et objectifs

En mars 2009, une journée d'échange avait été organisée avec l'inspection académique du Rhône, le Grand Lyon les 57 communes, les associations partenaires. Elle avait permis de présenter la problématique de l'engagement des écoles dans une démarche globale de développement durable, soutenues par les mairies, à partir d'exemples de ce qui se passe ailleurs en France.

Cette séance du 20 octobre 2010 vise à présenter comment l'éducation au développement durable a avancé un an et demi plus tard, sur le territoire du Grand Lyon.

La journée, organisée par le Grand Lyon et l'inspection académique du Rhône, est divisée en deux temps :

- le matin : un échange entre les municipalités et la communauté éducative (**objet de ce compte-rendu**)
- l'après-midi, un forum avec les services du Grand Lyon, les syndicats mixtes, le Grand Parc de Miribel-Jonage et les partenaires associatifs.

Principales conclusions

En 2010, **une enquête sur l'éducation au développement durable dans le département du Rhône** a été réalisée par le Grand Lyon et l'inspection académique. Elle met en évidence que : l'enseignement est existant et se traduit dans des actions cohérentes ; les partenariats mis en place sont diversifiés ; l'origine des financements sont mal connus des enseignants ; la gouvernance des projets est à élargir ; l'évaluation est à développer (aux trois niveaux : ce qui a été fait, ce qui a été appris et ce qui a été mis en œuvre) ; un accompagnement est attendu de la part des enseignants.

Parmi les nombreuses actions en cours, les thèmes se diversifient. Outre les thèmes fondamentaux de l'éducation à la nature, des nouvelles problématiques sont traitées (ex : environnement sonore, mobilité eco-responsable, air et santé, commerce équitable, ...) avec l'accompagnement des partenaires et des réseaux ou sites de ressources.

En effet, des **ressources** se sont développées pour accompagner les acteurs de l'éducation au développement durable, et notamment, au niveau local :

- les livrets de ressource du Grand Lyon, co-écrits avec les services et des associations ;
- les outils : le Passeport éco-citoyen, le logiciel de calcul de l'empreinte écologique Terragones, élaboré par le Grand Lyon et l'Inspection Académique du Rhône ;
- les actions du groupe départemental de l'inspection académique « Mathématique, sciences et développement durable » : stages pour les enseignants, site internet, lettre trimestrielle « La lettre de l'EDD » ;
- les animations des partenaires : le Graine Rhône-Alpes, les associations de l'EDD ;
- les lieux pédagogiques : la maison Rhodanienne de l'environnement, le Grand Moulin de l'Yzeron,...

D'autres sont encore à mieux structurer pour une éducation au développement durable encore plus efficace.

Les témoignages d'écoles ou de municipalités ont permis d'éclairer le sujet : le cartable vert et les achats éco-responsables des écoles de Sainte-Foy-Lès-Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne et Lyon ; la charte écologique d'une école maternelle de Fontaines-sur-Saône ; le jardin pédagogique et le compostage dans des écoles de Saint-Genis-Laval,...

Il a notamment été mis en évidence que **la relation entre les mairies, et les écoles ou structures** qui mettent en place des projets d'éducation au développement durable, pouvait être **facilitée par la présence de référents de part et d'autre**.

Il apparaît en tout état de cause qu'une **meilleure gouvernance est nécessaire pour articuler le travail des 57 communes, du Grand Lyon et de l'inspection académique**. Cette journée et la multitude des projets témoignent des avancées réalisées, mais les modalités de cette gouvernance restent en construction. Elle doit être partagée à différentes échelles, pour assurer la cohérence qui est nécessaire à l'éducation au développement durable.

Au niveau national également se dessine une meilleure gouvernance grâce à la structuration et à l'action du Collectif Français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (puis de l'Espace National de Concertation en EDD). Ses travaux visent notamment à la rédaction d'une stratégie nationale.

Il a été annoncée en séance et en avant première la **sélection de Lyon pour l'organisation des prochaines assises nationales de l'Éducation au Développement Durable qui auront lieu du 29 au 31 Octobre 2013 !** Cette sélection est une reconnaissance de la qualité des projets et de la dynamique des acteurs locaux de l'éducation au développement.

8h45 - 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFÉ

9h00 - 9h15 Introduction

Bruno Charles, Vice-président du Grand Lyon, chargé du plan d'éducation au développement durable

9h15 - 9h45 Quel engagement des écoles du Rhône dans la démarche globale de développement durable ? Analyse des résultats de l'enquête d'avril 2010

Dominique Gillet, Inspectrice de l'Education Nationale, en charge des thématiques sciences et développement durable pour le département du Rhône

9h45 - 10h15 Eléments de bilan 2009 des actions du plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon

Olivier Martel, chargé du plan d'éducation au développement durable, Grand Lyon

10h15 -11h15 Table ronde

Comment éduquer les enfants au choix dans une école en démarche de développement durable ? Quel appui les municipalités peuvent apporter aux écoles ? Comment organiser le pilotage ?

11h15 -11h45 Les suites des assises nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

Roland Gérard, Co-président du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

11h45 - 12h00 Conclusion

Bruno Charles, Vice-président du Grand Lyon, chargé du plan d'éducation au développement durable

A. INTRODUCTION	5
B. QUELLE ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ?	6
C. ÉLÉMENTS DE BILAN 2009 DES ACTIONS DU PLAN D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON	10
D. TABLE RONDE : COMMENT ÉDUQUER LES ENFANTS AU CHOIX DANS LES ÉCOLES EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?	13
E. LES SUITES DES ASSISES NATIONALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
F. CONCLUSIONS	20
G. ANNEXE : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SÉANCE CLUB DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 8 OCTOBRE 2010	21

A. INTRODUCTION

Christine Malé

*Coordinatrice territoriale Est
En charge du Club développement durable
Mission de la coordination territoriale du Grand Lyon*

Depuis mars 2009, j'anime le club développement durable. Mis en œuvre en juin 2006, dans le cadre de l'Agenda 21 du Grand Lyon, le club est une instance qui permet le dialogue des élus et chargés de missions des 57 communes avec le Grand Lyon. Différentes thématiques y sont appréhendées, notamment en réponse aux besoins et demandes des communes. Par exemple ce printemps des ateliers ont été organisés sur la problématique du vieillissement.

Au fil des séances et selon les thématiques, le Club s'ouvre à divers interlocuteurs.

Nous sommes très heureux d'accueillir aujourd'hui cette séance sur le thème de l'éducation au développement durable.

Le prochain rendez-vous du 7 décembre sera consacré au plan climat-énergie, et au retour des 20 communes qui ont été volontaires pour travailler sur ce thème avec le Grand Lyon.

Olivier Martel

*Chargé du Plan d'éducation au développement durable
DGDU / DPPA / Stratégie d'agglomération du Grand Lyon*

Monsieur Bruno Charles, Vice-président du Grand Lyon, qui devait introduire et conclure la matinée est excusé. Il s'est rendu à l'enterrement de Claude Pillonel, ancien vice-président du Grand Lyon, qui a notamment été chargé de la création de la première charte d'écologie urbaine et a impulsé le développement de l'éducation au développement durable au Grand Lyon.

Pour rappeler le contexte, une journée sur le thème de l'éducation au développement durable avait été organisée en mars 2009 avec l'inspection académique du Rhône, les communes, les associations partenaires et le Grand Lyon. Nous y avons présenté des exemples de ce qui se passe ailleurs en France.

Aujourd'hui, l'idée est de présenter, les avancées, depuis un an et demi, sur le territoire du Grand Lyon : nous écouterons notamment des témoignages sur des projets d'éducation au développement durable et sur les relations écoles-mairies.

B. QUELLE ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ?

Dominique Gillet

*Inspectrice de l'éducation nationale,
en charge des thématiques sciences et développement durable pour le département du Rhône*

On peut penser aujourd'hui que l'éducation au développement durable tiendra dans l'avenir une place toujours plus importante dans l'enseignement. L'enjeu est considérable puisque nous avons la charge d'amener les citoyens à adopter un comportement responsable et à faire des choix raisonnés. Le problème est d'une extrême complexité, aussi bien au niveau scientifique que sociologique et politique. Il a une dimension mondiale, et il s'inscrit dans une approche globale qui ne peut être simplifiée au risque de tomber dans la caricature.

Zoom sur quelques textes officiels :

C'est en 1977 qu'est apparue pour la première fois une préconisation pour sensibiliser les élèves à l'éducation à l'environnement. En avril 2003, un rapport d'inspecteur général de l'éducation nationale a mis en évidence que l'éducation au développement durable s'était développée très ponctuellement, mais sans grande cohérence et sans véritable projet pédagogique. La circulaire du 8 juillet 2004 a permis de généraliser l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD), qui doit alors reposer sur des démarches pédagogiques privilégiant les situations concrètes, en s'appuyant sur les disciplines existantes et leurs croisements.

La circulaire de mars 2007 a marqué la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD). Il y a eu une avancée et une **évolution de l'EEDD vers l'EDD** en renforçant la visée éducative.

Elle s'appuie sur un **travail interdisciplinaire, qui s'inscrit dans les programmes d'enseignement des savoirs fondamentaux**. Il s'agit de la connaissance de l'impact sur l'environnement de nos activités techniques ; elle fait référence à une attitude de responsabilité face à l'environnement, au monde vivant et à la santé ; elle mentionne le développement durable comme un moyen de comprendre l'unité et la complexité du monde. Cette logique de socle implique vraiment un travail co-disciplinaire, et ouvre l'éventail des thèmes.

En 2008, les programmes ont été refondés et permettent de trouver une place à l'EDD dans l'enseignement. En mars 2010, la circulaire de rentrée, consacre un paragraphe entier à l'éducation au développement durable et explicite les enjeux. Elle incite à continuer les progrès dans la co-disciplinarité et l'approche globale, et encourage le travail partenarial pour une pratique concrète du développement durable.

En 2010, avec le Grand Lyon, une enquête sur la mise en place de l'EDD dans le département a été réalisée et diffusée. Sur les 906 écoles destinataires, nous avons eu 312 réponses, soit un taux de retour de 34,4%.

Les conclusions de l'enquête mettent en évidence les points suivants :

- **Un enseignement existant et des actions cohérentes** : dès la maternelle l'EDD existe et s'inscrit dans différentes disciplines. La co-disciplinarité est difficile à appréhender. Les quatre thèmes ou pôles principaux sont les suivants: la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion et le recyclage des déchets, l'alimentation.
- **Une diversité des thèmes** : tous cycles confondus, c'est le **thème des déchets qui est le plus traité**. Par contre la biodiversité est moins abordée. L'énergie n'est intégrée qu'à partir du cycle 3. On ne sait pas si les thèmes ont été traités dans une approche sectorielle ou plus globale. Pour les cycles 1 et 2, il n'y a pas de thèmes explicitement demandés. Pour le cycle 3, une liste de thèmes est proposée, dont certains sont pluridisciplinaires (ex : une zone industrialo-portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole et une zone de tourisme).

- **Des actions réalisées nombreuses** : tris du papier, fournitures éco-responsables, jardins écologiques, adaptation de la restauration scolaire, économies d'énergie et d'eau, actions de solidarités, ...
- **Un partenariat diversifié** : 50% des écoles travaillent en partenariat, principalement avec des associations, mais aussi avec des entreprises ou leurs communes.
- **Les financeurs des intervenants pas toujours bien connus** : les communes et les communautés de communes sont citées par 50% des écoles. D'autres financeurs sont évoqués : les familles, les syndicats de rivières, la maison Rhodanienne de l'environnement, l'Etat. Plus rarement, le Conseil régional, des entreprises ou l'Agence de l'eau, ... Près de la moitié des écoles n'ont pas répondu à cette question, il apparait que cette information est mal connue.
- **Une gouvernance, ou un pilotage des projets à élargir** : les directeurs et les enseignants sont logiquement fortement impliqués, puis viennent les élus municipaux. Plus rarement, sont cités les parents d'élèves ou leurs représentants. Or, l'implication des différentes catégories de personnes est essentielle pour mettre en œuvre des actions concrètes telles qu'un pédibus, un cartable vert, une éco-école. Seules 18 écoles sur les 312 ont dit avoir adopté des dispositifs multi-partenariaux, tels que des Agenda 21 scolaires ou des éco-écoles.
- **Une évaluation qui reste à développer** : 57% des écoles n'ont pas répondu à la question sur la mise en place d'une évaluation. Nous savions que cela était peu fréquent. Quand elle existe, l'évaluation porte souvent sur ce qui a été fait, mais plus rarement sur ce qui a été appris; ce qui ne permet pas d'évaluer si l'élève a acquis la capacité à faire des choix raisonnés avec un esprit critique.

Pour préciser cet aspect, il est rappelé, qu'il faut **distinguer trois niveaux d'évaluation** :

- Si on évalue **ce qui a été fait**, il faudrait vraiment se demander si le but a été atteint, si les productions des élèves ont de la valeur, l'exactitude et la cohérence du contenu, l'implication authentique des élèves, la lisibilité, l'adaptation au public ciblé, l'inscription dans un réseau d'actions à d'autres échelles, la prise en compte des différentes dimensions du développement durable.
- Quand on se questionne sur **ce qui a été appris**, il faut regarder si des conceptions erronées des élèves ont été modifiées, s'ils savent utiliser les connaissances, s'ils se sont approprié les concepts, et s'ils savent mettre en place un raisonnement. Cela peut s'appuyer sur trois critères pour identifier une approche Développement durable (proposés par Eduscol) :
 - systématiser les questions aux différentes échelles d'espace et de temps,
 - prendre en compte la complexité dans le questionnement,
 - prendre en compte les valeurs pour développer la dimension éducative et la formation civique associées à l'EDD.
- Le 3ème niveau d'évaluation est **l'analyse du dispositif**, ou du projet réalisé, en se demandant si le sujet d'étude était conforme au programme, adapté aux objectifs d'apprentissages, si l'implication de chacun était à la hauteur des besoins, si les documents, lieux et intervenants étaient bien choisis,...
- **Un accompagnement attendu** : les enseignants souhaitent être aidés selon trois modalités. Ils demandent des animations pédagogiques (43% des écoles) et des stages (17%), le développement d'un site internet pour mutualiser les informations des écoles du Rhône (30%), et un accompagnement au niveau des écoles (18%).

Par ailleurs, il faut rappeler que la formation et l'accompagnement des enseignants sont nécessaires pour une forme exigeante de l'éducation contemporaine, tant du point des contenus, que des méthodes et des approches. Le passage vers l'éducation au développement durable nécessite un changement de pratiques.

Des ressources existent aux côtés des acteurs de l'éducation au développement durable :

- EDUSCOL, qui apporte de nombreuses informations précises et concrètes pour développer des projets liés au développement durable ;
- le « groupe départemental mathématique, sciences et développement durable » qui propose des animations pédagogiques, des stages, un site internet¹, une lettre trimestrielle (« La lettre de l'EDD ») ;
- le Graine et le Grand Lyon, notamment leurs livrets ressources.

Il existe également de nombreuses ressources en cours de développement ou encore à développer pour aller vers une éducation au développement durable encore plus efficace.

Questions et échanges

Malik Mathal, chargé de mission développement durable, Francheville : Je suis chargé de mission et aussi intervenant comme consultant-formateur sur les aspects de sensibilisation au développement durable. Tout ce que vous avez exposé est très encourageant. Mais, parmi les thèmes évoqués, il semble qu'il manque des éléments de compréhension relatifs à l'économie. Or c'est une approche indispensable pour savoir dans quel système économique on est, pour éviter de tomber dans le raisonnement qu'on connaît tous, qui consiste à dire que l'environnement et le social sont là pour réguler ou réparer « l'économie ». Je pense qu'il est intéressant de voir comment on peut apporter des notions économiques aux enfants, pour qu'ils puissent comprendre comment on produit, comment on échange et comment on inscrit cela dans un contexte beaucoup plus large. Est-ce que c'est quelque chose que vous développez ou allez développer ?

Dominique Gillet, inspectrice de l'éducation nationale : Oui, c'est fondamental. On ne peut pas parler de développement durable, sans faire référence à la dimension économique. Effectivement, jusqu'au cycle trois, avec des enfants qui sont encore jeunes, on ne traite pas directement d'économie, mais on peut le traiter au travers de la géographie, de la gestion des ressources, ou avec des approches transversales, comme l'étude des zones d'activités citée tout à l'heure.

Yves Janin, président-fondateur des Péniches du val de Rhône : Quand on parle d'économie avec des enfants, c'est vrai qu'il faut avoir une approche concrète, par exemple en parlant des transports et de l'énergie.

Olivier Martel, chargé du plan EDD du Grand Lyon : Concernant la question du partenariat, on constate une intensification des partenariats entre écoles, communes et associations. Mais quels partenariats existent ou sont possibles avec les structures de quartiers ? Par exemple, à Oullins, le centre social s'engage dans un Agenda 21. Comment voyez-vous ce lien ?

Dominique Gillet : Il est intéressant de travailler avec les acteurs les plus proches, et de trouver des synergies de proximité : c'est un type de partenariat à encourager. Il y a des partenaires qui se proposent, d'autres sont à solliciter directement.

Annick Lemarchand, directrice des centres sociaux d'Oullins : Quand on a mis en place des partenariats avec les écoles, comme avec l'ALE, cela a très bien marché. Il faut proposer des choses concrètes. On met en place des projets sur le développement durable dans le prolongement de l'école, avec des activités parascolaires de soutien ou de loisirs.

Christine Servillat, coordinatrice territoriale, secteur Nord, Grand Lyon : Je voulais savoir si l'enquête avait permis de repérer des écoles qui sont allées jusqu'à la réalisation d'Agenda 21 d'établissements.

Béatrice Venard, animatrice-formatrice, inspection académique du Rhône : Dix-huit écoles ont affiché être en Agenda 21 scolaire ou en démarche éco-école. C'est de l'auto-déclaration, mais on ne sait pas à quoi cela correspond réellement.

Patrice Franco, CORA Rhône : Est-ce qu'il y a des enseignants qui sont référents ou mieux formés sur cette question dans les écoles ? Par exemple, au sujet du handicap scolaire, il existe un enseignant référent, il permet d'assurer une continuité de la politique au cours des différents cycles.

¹ : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/divers/preste69>

Dominique Gillet : Oui, des référents existent, notamment dans les établissements du 2nd degré, mais ce n'est pas imposé au niveau du 1^{er} degré.

François Zanette, chargé de mission développement durable, Saint-Priest : Est-ce que les données des écoles d'une commune peuvent être récupérées ?

Dominique Gillet : A priori oui, il faudra prendre contact avec nous.

Olivier Martel : Peut-être faudrait-il le faire pour toutes les communes ?

Yves Delagoutte, adjoint à l'enseignement, St-Genis-Laval : Nous avons mis en place un référent dans les écoles et dans la commune, et cela facilite le travail en commun.

Pascale Pauly, élue : Je suis élue et parent d'élève. Vous avez parlé de formation des enseignants. Cela m'intéresse de savoir comment cela se passe. Est-ce obligatoire ou est-ce sur la bonne volonté des enseignants ? Cela m'intéresse également d'avoir les résultats de l'enquête concernant les écoles afin de pouvoir solliciter ou encourager des démarches et la définition de référents.

Dominique Gillet : Nous avons fait des propositions de stage en science ou développement durable à toutes les circonscriptions du département. Certaines ont mis en place des actions obligatoires dans le plan d'animation pédagogique, mais d'autres circonscriptions, ont choisi que cette formation soit facultative. On essaie de toucher tout le monde par d'autres biais, comme la lettre trimestrielle, le site, etc.

Béatrice Venard : Nous avons aussi fait un effort de formation des conseillers pédagogiques sur la question du développement durable. Ils peuvent être amenés à toucher tous les enseignants intéressés.

Malik Mathal : Aujourd'hui, il s'agit donc plus de démarches volontaires des établissements. Est-ce que ce contenu pédagogique pourrait être rendu obligatoire, soit de manière distincte des autres disciplines qui sont enseignées, soit de manière intégrée ? Est-ce qu'on forme les professeurs de géographie, ou les référents de la géographie, en science, etc. pour qu'ils puissent intégrer des éléments de connaissance en lien avec le développement durable ?

Dominique Gillet : Votre question me fait d'abord penser à autre chose. Si vous avez un projet fort dans votre commune, nous avons la possibilité de vous accompagner spécifiquement. Pour piloter notre groupe départemental, trois enseignants sont déchargés à plein temps et sont là pour accompagner les projets et faire des actions de formation auprès des enseignants.

Pour le côté obligatoire, c'est délicat car tout est obligatoire et les enseignants ne peuvent pas travailler ou se former sur tout, la même année.

Pascale Pauly : On peut aussi l'intégrer et avoir une approche développement durable dans toutes les matières.

Dominique Gillet : C'est ce que nous faisons effectivement avec les enseignants. L'eau est un thème d'étude qui existe dans toutes les écoles, mais il faut que cela aille jusqu'au développement durable et nous conduisons les enseignants à le faire systématiquement.

Françoise Morin, directrice de l'école Châtelain à Sainte-Foy Lès Lyon : Il faut que cela soit globalement une question d'éducation à la citoyenneté avec tous les gestes qui interagissent entre eux.

Dominique Gillet : Je suis d'accord, mais il faut être vigilant, car apprendre aux enfants à faire des gestes, ce n'est pas toujours leur apprendre à faire des choix raisonnés, c'est à-dire qu'on fait les choix à leur place.

C. ÉLÉMENTS DE BILAN 2009 DES ACTIONS DU PLAN D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON

Olivier Martel

*Chargé du Plan d'éducation au développement durable
DGDU / DPPA / Stratégie d'agglomération du Grand Lyon*

Au Grand Lyon nous avons eu deux chartes d'écologie urbaine puis un Agenda 21. Dans ce dernier, ont été identifiées quatre fonctions: la concertation, la communication, la formation et l'éducation (formelle, non-formelle ou populaire, informelle), qui sont portées par des agents, des métiers et des budgets différents, tout en travaillant en synergie.

Le plan d'éducation au développement durable, expression d'une politique territoriale, a été voté en juillet 2006 et reconduit pour ce mandat.

Pourquoi faire un plan d'éducation au développement durable ?

C'est avant tout un plan pour les Grand Lyonnais, avec la volonté d'affirmer des valeurs promouvant l'écocitoyenneté (coproduire le territoire avec les habitants, contractualiser le plan avec des communes).

Il vise le renforcement du partenariat avec l'inspection académique du Rhône, avec l'Agence de l'eau,... et à engager une politique d'éducation s'appuyant, de manière plus ambitieuse, sur les services urbains de la communauté urbaine (tri des déchets, propreté des rues, ...). De nombreux services sont impliqués. Un groupe inter-service a été constitué avec des « correspondants éducation » dans chaque grand service de la communauté urbaine (ex : direction des relations internationales, ressources humaines, communication, ...).

Le plan permet aussi de réaffirmer des objectifs et de donner un cadre aux subventions données aux associations avec des conventions de partenariat.

Les moyens humains et financiers.

En 2010, le budget total est de 1,3 millions d'euros (hors temps des fonctionnaires et investissements, ex : créations d'équipements, de sentiers pédagogiques), incluant la participation Grand Lyon dans le volet Education des syndicats mixtes, soit un euro par habitant. Cela représente 80 personnes à temps plein (avec le personnel des associations conventionnées et sans les enseignants).

L'enquête a montré que beaucoup d'enseignants ne savent pas qui finance les projets. Or, le tarif de la demi-journée d'animation est de 210 euros, avec un minimum de trois demi-journées. L'école participe à hauteur de 30 euros par demi-journée pédagogique, remis directement à l'association, en échange des documents pédagogiques. Du coup, ce qui apparaît souvent dans les budgets, c'est la somme de 90 euros minimum, mais le reste du financement, assuré par le Grand Lyon, n'apparaît pas.

Quelques exemples d'actions réalisées sur différents thèmes :

- **Parrainages de plantation de d'arbres** entre des élèves et la direction de la voirie. Parfois, lorsque des plantations sont prévues à proximité des écoles, les élèves peuvent choisir dans une liste les espèces qu'ils souhaitent.
- **Education au tri et à la propreté**, allant de l'enquête dans le quartier, à la visite de centres de tri (Direction de la propreté, Apieu Mille Feuilles, FRAPNA, Naturama).
- **Education à la nature** avec des associations (ex : installation de nichoirs dans les écoles (CORA, FRAPNA, Naturama, Arthropologia)).
- **Education à l'environnement sonore** (ex : animations en classe, application avec un changement de la sonnerie de l'école,..). Un site internet est en construction (www.educoson.fr). Ce travail associe des acteurs de l'éducation à l'environnement sonore (Apieu Mille feuilles), de

l'éducation à la santé (Acoucité, association départementale d'éducation pour la santé), et de l'éducation aux médias (Fréquences écoles).

- **Education à l'efficacité énergétique**, avec l'agence locale de l'énergie (Hespul) et Oïkos. C'est un travail intéressant, surtout quand l'école a fait son audit énergétique et met en œuvre des travaux. C'est aussi important de travailler sur les comportements des usagers des écoles : des actions en ce sens commencent à se développer. Dans beaucoup d'écoles, l'étiquette énergie est affichée. Un travail de simplification a été fait pour la rendre plus pédagogique.
- **Education aux jardins** : d'après l'enquête, une école sur trois en dispose (avec Pesse-jardins, côté jardins,...).
- **Education à la ville, aux projets urbains et à l'espace public**, avec des animations et des aménagements de cours d'écoles. Un outil pédagogique phare a été développé avec Robins des villes : il s'appelle « la ville en valise ».
- **Education à la qualité de l'air** (avec Coparly, ADES du Rhône, Oïkos, les petits débrouillards). Nous travaillons avec Coparly pour essayer d'avoir des petits outils de mesure de la qualité de l'air intérieure dans les classes. Ces mesures peuvent permettre de montrer qu'il faut bien ventiler, même en hiver.
- **Pédibus** : Soixante-treize écoles ont des lignes quotidiennes. Des formations de trois jours sont encore proposées aux parents, techniciens ou élus des communes qui le souhaitent. Ils sont à présent suivis par la direction de la voirie du Grand Lyon.

Deux projets phares ont été réalisés avec l'inspection académique :

- **Le passeport Ecocitoyen** : distribué à 15 000 exemplaires dans toutes les écoles publiques de l'agglomération, pour les classes de CE2. C'est la 2ème année qu'il est distribué et la demande est toujours forte.
- **L'outil de calcul de l'empreinte écologique TERRAGONES**, est aussi à disposition, pour les élèves. Le logiciel est issu d'une analyse critique des différents systèmes de calculs existants et de tests.

Des documents et des lieux de ressource :

- Les **livrets ressources du Grand Lyon**, co-écrits avec les services et des associations. Ils sont destinés aux enseignants et abordent différents thèmes : « Eau, fleuve et patrimoine », « Commerce équitable », « Environnement sonore urbain », « Propreté cadre de vie ». Les plus récents sont : « Mobilité écoresponsable » et « L'évaluation ». D'autres sont en préparation : « Les accueils collectifs de mineurs et l'éducation au développement durable », « Air et santé », « La biodiversité ».
- La maison Rhodanienne de l'environnement, située à Lyon et cofinancée avec le Conseil Général du Rhône.
- Le Grand Moulin de l'Yzeron à Francheville, dont le Grand Lyon est propriétaire et qui est un centre d'initiation à la nature, géré par la Maison Rhodanienne de l'environnement.
- Des documents qui sont diffusés sur les méthodes globales : « Eco-écoles », « Vers un Agenda 21 scolaire », développés avec le Comité 21.

D'autres actions sont en cours :

- Des stages de formations avec le CNFPT sur les **achats écoresponsable dans les écoles** (plus de 70 techniciens de collectivités sont venus en 2010), elle sera renouvelée en octobre 2011.
- Des formations pour les enseignants à la demande, et en lien, avec l'inspection académique.
- Un travail sur les événements écoresponsables (site en construction avec Lyon, le Grand Lyon, l'Ademe, la Région et de nombreux partenaires pour un travail participatif : <http://lyonevenementecoresponsable.wordpress.com/>).
- Le développement d'un volet éducation important sur certains territoires : Agenda 21 du Val de Saône (16 communes), SMIRIL, Syndicat mixte des Monts d'or, Grand Parc de Miribel-Jonage (projet de centre pédagogique eau et nature).

Des nombreux acteurs de l'éducation au développement durable travaillent en synergie et proposent des informations et pistes pédagogiques :

- Education à l'environnement : www.graine-rhone-alpes.org ; www.reseaucoleetnature.org
- Education au développement et à la solidarité internationale : www.educationequitable.com
- Education pour la santé : www.adestr.asso.fr
- Education aux médias : www.frequence-ecoles.org

Enfin, nous sommes candidats pour accueillir les **3èmes Assises Nationales de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable**, qui auraient lieu en 2013. Cette candidature est soumise au Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable et est portée localement avec le Graine, des collectivités et des associations.

Pour conclure, si aujourd'hui, on évalue nos actions à court terme, on peut se demander comment dans cinq ou vingt ans, nous pourrions évaluer l'impact des actions éducatives et le travail mené collectivement sur l'éducation au développement durable.

Aujourd'hui, on voit de plus en plus d'élus communaux intéressés et qui sont moteurs sur ces questions. Il est nécessaire d'imaginer une nouvelle forme de gouvernance pour mieux articuler le travail des communes, du Grand Lyon et de l'inspection académique. C'est l'objet de ce type de journée, mais comme le dit le Vice-Président Bruno Charles, la gouvernance reste en construction et il faudrait peut-être créer un espace local de concertation. Les actions se développent, et il y a un besoin de structurer et d'articuler au mieux les projets. La présence d'un référent au sein des communes peut être un élément facilitateur (ex. de Saint-Priest qui nous envoie un tableau de synthèse avec toutes les demandes des écoles et des centres sociaux).

Questions et échanges :

Mme X, commune de Saint-Didier-au-Mont d'Or : Nous n'avons pas eu de Passeport Eco-citoyen cette année pour les nouveaux CE2. Comment en faire la demande ?

Olivier Martel : Un courrier a été envoyé aux maires des communes. La demande doit être faite aux mairies ou à l'inspection. Nous en avons déjà diffusé plus de 30 000 exemplaires, débouchant sur de multiples projets pédagogiques. Il nous en reste et pourrions vous en fournir. La question se pose sur une future version numérique pour réduire le papier, mais toutes les communes ne sont pas bien équipées en informatique.

François Zanette, chargé de mission développement durable de Saint-Priest : Concernant le Passeport Ecocitoyen, nous nous rendons compte qu'ils ne sont pas toujours assez utilisés dans les classes et c'est dommage. Est-ce qu'un accompagnement de l'outil ne pourrait pas être fait dans les écoles, notamment par les associations conventionnées qui interviennent, comme fil conducteur ?

Olivier Martel : Les vingt-six associations conventionnées qui travaillent avec nous connaissent toutes le passeport. L'idée est que les actions pédagogiques des associations puissent se relier un peu plus à la démarche du Passeport Ecocitoyen. L'accompagnement des enseignants relève d'abord de l'Education Nationale.

Dominique Gillet, inspectrice de l'éducation nationale : C'est une question intéressante, il faudrait en discuter tous ensemble. Le passeport est un outil qui est à disposition des élèves, il n'est pas obligatoire de le renseigner uniquement à l'école. Si la mairie souhaite un accompagnement spécifique des écoles, il peut être envisagé par l'inspection académique.

Sylvain Chirat, Agence locale de l'énergie de Lyon : Pour compléter la question de François Zanette, c'est vrai que le Passeport citoyen n'est pas forcément un document que nous nous sommes tous approprié et sur lequel on travaille. Pour notre part, nous nous appuyons sur des documents plus spécifiques, comme le livret énergie-climat à destination des adultes et enseignants.

Pour information, le dernier atelier de l'ALE du 14 décembre après-midi aura pour thème « l'éco-citoyenneté sur mon territoire » et se tiendra à la MJC de Monplaisir.

Dominique Gillet : Le Passeport est un outil qui est proposé et en aucun cas il est obligatoire. Il faut toujours des outils de différentes sortes pour que chacun y trouve son compte.



D. TABLE RONDE : COMMENT ÉDUIQUER LES ENFANTS AU CHOIX DANS LES ÉCOLES EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Avec les témoignages d'élus, de directeurs d'école et d'enseignants :

Yves Fournel, Adjoint à l'Éducation de la ville de Lyon

Anne Reveyrand, Éluée en charge de l'éducation à l'environnement, Mairie de Villeurbanne

Yves Delagoutte, Adjoint à l'enseignement, Mairie de Saint Genis Laval

Frédéric Simon, Enseignant à l'école Albert Mouton de Saint Genis Laval

Frédérique Pointon-Schoenauer, Directrice de l'école maternelle Brillenciel de Fontaines sur Saône

Aline Laroze-Delrieux, Directrice de l'école Ampère de Caluire et Cuire

Françoise Morin, Directrice de l'école Châtelain de Sainte Foy Lès Lyon

Animatrice : **Elise Lidoine-Wone**, coordinatrice pédagogique du SMIRIL

Elise Lidoine-Wone : Je suis coordinatrice au SMIRIL, c'est un syndicat mixte au sud de Lyon. On travaille sur ce territoire de proximité avec les associations de protection de l'environnement. J'ai le plaisir d'animer cette table ronde, afin de mieux faire connaître quelques projets et de voir comment améliorer le dialogue entre enseignants et élus, en faveur d'une cohérence entre la pédagogie et le fonctionnement des établissements.

Pour cela nous recevons quatre enseignants et trois élus, qui vont témoigner de projets différents.

En introduction, est diffusé un film réalisé par France3 Bourgogne, qui présente ce qui se passe à l'école Châtelain de Sainte-Foy-Lès-Lyon (école ayant le label international de l'éducation au développement durable). Des exemples d'actions y sont présentés comme: la réalisation de règlements intérieurs thématiques, le pédibus, les économies de papier, le tri de déchets et le compostage, le comité de suivi bi-annuel - avec des élus, des parents d'élèves et des enseignants - les émissions à la radio éco-école, la composition de chansons « 5 fruits, 5 légumes » et des actions intergénérationnelles.

Aline Laroze-Delrieux : A l'école Ampère de Caluire, tout comme dans le film que nous venons de voir, c'est un conseil d'enfants qui est à l'origine du projet. Depuis déjà 4 ou 5 ans, deux élèves de chaque classe se réunissent régulièrement pour discuter de problèmes ensemble. Ils se sont penchés sur la problématique de la réduction des déchets, en essayant de ne pas être trop intrusifs dans la vie des familles. Des commandes groupées ont été réalisées à l'échelle de l'école (ce qui demande quand même beaucoup de travail, car selon les niveaux, les besoins ne sont pas les mêmes). L'objectif est de constituer un **cartable plus vert**, mais aussi de garder du matériel d'une année sur l'autre. Cela est voté chaque année en conseil d'école, et revient en moyenne à 18 euros par élève (versés à la coopérative de l'école par les parents au mois de juin pour l'année suivante). La gestion est assurée individuellement par l'enseignant dans chaque classe. Quand l'élève a cassé ou perdu un objet, il est remplacé et cela est consigné. Cela permet de voir pourquoi tel élève en est à 10 stylos bleus au mois d'octobre. L'école est gratuite, mais il est bien spécifié dans les textes officiels, que cela ne comporte pas « la besace de l'élève ».

Françoise Morin : A l'école Châtelain de Saint-Foy-lès-Lyon, nous procédons de la même façon, mais nous demandons 10 euros fin juin pour chaque élève. Nous achetons un cahier d'essai, une ardoise à l'ancienne, et les parents fournissent le stylo à plume. Cela fait cinq ans que nous utilisons ce système.

Elise Lidoine-Wone : On voit qu'il y a différentes façons de gérer un cartable vert. On peut se demander aussi quels sont les projets qui sont menés avec les plus petits dans une école maternelle.

Frédérique Pointon-Schoenauer: Je suis la seule représentante de l'école maternelle aujourd'hui. On est souvent un peu mis à part, car les enfants semblent trop petits, pourtant, je suis persuadée que cela peut commencer dès la maternelle. A l'école maternelle de Brillenciel de Fontaine-sur-Saône, nous avons mis en place une **charte écologique**, qui est construite avec la mairie, les enseignants, les ATSEM, les parents d'élèves et les élèves au cours des deux premiers semestres. Elle comporte quatre thèmes : l'eau, l'énergie, l'alimentation et les déchets. Elle est remise aux parents, et nous leur demandons de s'engager en la signant.

Il y a un volet pour les enfants (ex: « j'éteins la lumière quand je sors de chaque pièce ») et un volet pour les parents (ex : « j'achète des ampoules à basse consommation »).

Elise Lidoine-Wone: L'originalité de votre projet relève de l'implication des parents.

Frédérique Pointon-Schoenauer: C'est vrai que, vu que les enfants sont très jeunes, nous demandons une implication des parents. Nous sommes dans une école ouverte, et les parents peuvent venir dans l'école pour certaines réalisations : construction d'une éolienne, réalisation de plats bios, etc. Toutes les familles sont invitées à venir voir les réalisations. Nous faisons aussi des concours avec des photos d'arbres de la commune par exemple.

Elise Lidoine-Wone: On va aborder un autre type de projet avec Frédéric Simon, enseignant à l'école **Albert Mouton de Saint Genis Laval** et Monsieur Delagoutte adjoint de la commune.

Frédéric Simon: Nous avons développé un **jardin pédagogique** depuis quatre ans, car on s'est aperçu que le meilleur moyen de sensibiliser les jeunes était de « faire » et d'observer. Le jardin est juste à l'entrée de l'école, ce qui a permis de toucher les élèves, les enseignants et aussi les parents, car leurs enfants étaient très fiers de montrer leurs réalisations. Au-delà de la vie des plantes, c'est une opportunité pour traiter d'autres aspects de l'écocitoyenneté, en développant le compostage des déchets de la cantine et les feuilles de la cour, en abordant la gestion de l'eau avec la récupération des eaux pluviales, la gestion biologique sans les produits phytosanitaires, la biodiversité, les associations de plantes, etc.

Pour intégrer ce travail dans l'apprentissage scolaire, il faut s'appuyer sur un **enseignant référent** qui va diffuser de l'information auprès des collègues. Pour ma part, j'ai une formation agricole, alors c'est peut-être plus simple. Il faut essayer de chercher des informations sur internet, en participant à des tables rondes, à construire un projet cohérent et construit qui peut se défendre face à un conseil d'école ou aux élus. La municipalité a accueilli notre projet avec intérêt et nous a donné les moyens de le développer. Les enseignants, voyant que le projet se développait et qu'il était possible de créer des activités qui ont du sens, ont trouvé un intérêt, et à présent, huit sur seize ont des activités régulières en lien avec le jardin.

Yves Delagoutte: Le projet a été monté il y a quatre ans, financé en grande partie par la commune. Monsieur Simon a trouvé aussi des **sources de revenu pour financer les activités du jardin** (vente de bulbes, vente de fleurs). Il a aussi trouvé le moyen de créer **du lien avec la population** et notamment de la **solidarité avec des personnes âgées du quartier** qui s'investissent dans l'encadrement d'activités, et aussi pour l'arrosage du site pendant les vacances. Pour nous, c'est extrêmement important.

A présent se sont plusieurs écoles de la commune qui ont été équipées de jardins (intra-muros ou proches) suite à l'expérience de l'école Mouton.

Le rôle de la collectivité dans le développement de l'écocitoyenneté est de mettre en œuvre des projets de développement durable impliquant les plus jeunes, pour une initiation aux pratiques écoresponsables. Il s'agit du financement pour l'accompagnement de ces projets ou des sorties scolaires, et de fixer des attributions dans l'Agenda 21 et dans les marchés en lien avec les écoles, pour travailler l'exemplarité.

Il s'agit aussi de faciliter les relations, en aidant la mise en œuvre de ces projets, en identifiant un référent à la mairie, en impliquant le tissu associatif.

Nous avons des projets extra et intra-muros. Par exemple, le « Projet-Nature » agricole sur le plateau, en partenariat avec le Grand Lyon et la chambre d'agriculture. Il assure une fonction récréative du plateau des Hautes Barroles tout en préservant le caractère rural et le maintien de l'agriculture locale. Cela concourt à plusieurs aspects du développement durable. Des actions de sensibilisation des enfants et du grand public y sont réalisées, comme le Rallye-nature qui a lieu tous les ans.

Une autre action réalisée dans plusieurs écoles de la commune, est la chasse au gaspillage dans les restaurants scolaires (ex : pertes de pains, etc).

La ville a aussi mis en place la récupération des eaux de pluie sur les bâtiments scolaires. Nous menons aussi des actions avec le syndicat du SMAGGA, sur la rivière du Garon et la biodiversité.

Concernant les achats éco-responsables, nous adaptons nos cahiers des charges. Par exemples, nous allons passer de un repas bio par mois, à 50% des repas bio d'ici 2014.

Elise Lidoine-Wone: Pour poursuivre sur les **achats écoresponsables**, nous allons nous intéresser au travail fait à **Villeurbanne**, présenté par Anne Reveyrand, élue en charge de l'éducation à l'environnement.

Anne Reveyrand: A Villeurbanne, le cartable vert a été mis en place par une école et progressivement d'autres écoles s'y sont intéressées. Aujourd'hui, nous demandons à nos fournisseurs de proposer une gamme de produits écologiques ou plus responsables avec des produits qui se rechargent. La ville apporte des financements à hauteur de 500 euros par école. Les parents sont aussi sollicités. Nous avons aussi une réflexion pour aller plus loin sur l'ensemble des fournitures scolaires des écoles. Cette action marche assez

bien, mais certains parents sont réticents et pensent qu'on doit leur permettre d'acheter ce qu'ils veulent pour leurs enfants.

Il existe des commissions pour l'éducation au développement durable qui regroupe des services de la commune, des enseignants, des associations et quelques parents d'élèves. Ces derniers ne sont malheureusement pas toujours présents.

Elise Lidoine-Wone : Nous aimerions aussi avoir la vision d'Yves Fournel, adjoint à l'éducation de la **ville de Lyon**, pour savoir comment une municipalité peut être facilitatrice, initiatrice, ou répondre à la demande des enseignants sur ces questions d'écocitoyenneté.

Yves Fournel : Je distingue deux volets, qui sont, d'une part la vie quotidienne de l'école, et d'autre part, ce qui relève du soutien aux projets pédagogiques.

Pour la vie quotidienne de l'école, il est clair que l'on doit progresser pour être exemplaire. Concernant la ville de Lyon, nous avons engagé plusieurs chantiers. Pour la restauration scolaire par exemple, nous avons décidé de dépasser l'action de type « un repas bio par an », en travaillant sur les filières alimentaires, et en identifiant sur lesquelles on peut avancer. Ainsi, on a choisi que 50% des volailles, des fruits, des compotes, du pain, et des légumes soient issus de l'agriculture biologique. Actuellement 26% des aliments sont des produits bio. Nous servons 17 500 repas jours et malheureusement, vue la quantité, nous ne pouvons pas nous servir en circuits courts pour ces produits biologiques, ce qui est une contradiction. Autre problème, nos repas sont servis dans des barquettes plastiques. Nous expérimentons des barquettes en produits compostables.

Autre aspect de la vie quotidienne : les produits d'entretien. Nous avons engagé des formations pour le personnel et les directeurs d'écoles, afin que des produits plus « sains » soient utilisés.

Sur les achats de matériel scolaire, des efforts sont faits également puisque 20% des produits commandés sont dit éco-responsables.

Concernant la conception même des bâtiments, nous avons fait des expérimentations avec l'association Robins des villes pour associer les enfants à la restructuration de la cour, à l'issue d'un projet pédagogique. Cela va être développé dans les prochaines années.

Sur les projets d'écoles, cela fait plusieurs années que la ville de Lyon intervient en soutien, dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens passé avec l'Education Nationale. On y retient, ensemble, des priorités partagées, puis un appel à projet est lancé début mars en direction des écoles. On a rassemblé l'ensemble des interventions des services de la ville, voire du Grand Lyon, et les écoles choisissent leur projet. Les projets sont donc construits, puis évalués ensemble.

Sur les classes découvertes, la ville de Lyon a investi 348 000 euros. (35 projets jardins, 1500 classes ont bénéficié de projets environnementaux, ...).

Elise Lidoine-Wone : On constate qu'il y a beaucoup de projets qui se réalisent. La question qui peut se poser est « est-ce que les enseignants sont au courant de toute cette offre ? » et « comment trouver le temps pour les enseignants ? ». Les enseignants qui se lancent dans des projets, qu'ils soient sur l'EDD ou sur d'autres thèmes, investissent beaucoup de temps. Comment peut-on arriver à mutualiser, à trouver des espaces de concertation efficaces ?

On a vu qu'il y avait des comités d'enfants à Caluire, un comité de pilotage à Ste-Foy-lès-Lyon ou Fontaines, des commissions extra-municipales à Villeurbanne, est-ce aussi dans les conseils d'écoles qu'on peut trouver le temps pour en discuter ? Plusieurs possibilités existent, et c'est à chaque territoire de définir celui qui est le plus adapté.

Questions - débats :

Pascale Pauly, conseillère municipale de Chaponost : Question pratique : concernant le compostage, vous disiez qu'à Saint-Genis-Laval, c'est une classe qui s'en charge. Quel niveau, comment faites-vous ?

Frédéric Simon : L'idée est partie d'une plaquette du Grand Lyon. Dans ma classe de CM1, nous nous sommes dit que nous pouvions composter une partie des déchets de notre jardin, avec aussi des déchets de cantine. On a bien travaillé le projet en amont en classe et on a établi un roulement avec les élèves qui sont

présents pendant le temps de restauration et qui ramènent les déchets au composte. On a réalisé des affiches pour expliquer ce qu'on jette ou pas, etc.

Chez nous, c'est moi qui gère le retournement, mais le lien pourrait être fait avec le personnel du service espaces verts. Attention, il faut quand même s'y connaître un peu (le retourner, ne pas mettre de produits carnés, etc) et savoir ce qu'on va en faire.

Yves Delagoutte : Au passage, cela a permis aussi de régler des problèmes de débarrasage des plateaux.

Pascale Pauly : Cela peut aussi sensibiliser les enfants au gaspillage.

Frédéric Simon : Ce sont les élèves qui ont pesé eux-mêmes les déchets, ce qui a été gaspillé comme pain, etc... et l'ont expliqué dans les classes.

Yves Delagoutte : Par contre un travail en transversalité pourrait être fait avec le service propreté du Grand Lyon, pour qu'il contribue à la collecte sélective des déchets de la restauration scolaire, ce qui représente un gros volume ; et « ne refille pas le bébé » uniquement aux communes.

Vincent Faye, chargé d'information propreté du Grand Lyon: A propos de la collecte sélective, règlementairement le Grand Lyon est compétent pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, à raison de 840 litres par semaine.

Yves Delagoutte : Le contrat gagnant-gagnant que nous pourrions développer, serait justement que nous travaillions ensemble, avec les enseignants et le personnel communal, à la réduction du volume de déchets, et au tri sélectif, et dans ce cadre là, que l'on vise à rester dans le volume de déchets que vous évoquez.

Vincent Faye : Oui, c'est justement pour cela que dans le plan communautaire de prévention des déchets, il est prévu une action au niveau des cantines et des établissements de restauration.

Elise Lidoine-Wone : On a vu que les associations sont des partenaires, des acteurs forts de ces démarches. Elles sont formées notamment par le Graine Rhône-Alpes, ou le réseau Ecole et Nature, à accompagner les écoles.

On voit l'importance de la concertation pour être efficace et cohérent. Pour citer un « éminent éducateur à l'environnement » : « *Dans concertation, il y a débat, et c'est seulement dans le débat qu'émerge le citoyen, celui qui entend être respecté et respecter les autres* ». Ce sont des paroles de Roland Gérard, qui est notre dernier intervenant.

E. LES SUITES DES ASSISES NATIONALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Roland Gérard

*Co-président du Collectif Français
pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable*

Je suis très content d'être là et de trouver l'éducation au développement durable au cœur des cités. Je remercie Bruno Charles et Olivier Martel de leur invitation.

Dans cette salle, aujourd'hui, nous sommes beaucoup à aimer la nature, et nous vivons dans un territoire. Nous sommes plusieurs à savoir être attentifs à la qualité de notre environnement. Cet été, nous avons été témoins des incendies en Russie, des inondations au Pakistan, des pollutions du pétrole dans le golf du Mexique, et plus récemment de la catastrophe avec les boues rouges en Hongrie. Ces évènements sont visibles. J'ai pensé aux agriculteurs impuissants en Hongrie, aux habitants du delta du Niger, puis à toutes ces pollutions invisibles parce que non relayées par les médias.

Hier, j'étais à un colloque d'entreprises pour l'environnement, et dans l'actualité nous avons évoqué la conférence de Nagoya sur la convention de la biodiversité, définie en 1992 à Rio. J'ai entendu « *La nature ne demande rien, personne ne peut dire ce qu'elle veut* ». Mais si nous sommes proches d'elle, nous pouvons parler. Ceux qui aiment la nature, ceux qui veulent qu'elle soit respectée, eux peuvent parler. Donc, c'est à nous tous d'apprendre à parler.

Je souhaite rappeler quelques éléments du principe 10 énoncé au Sommet de Rio en 1992 : « *La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient* ».

Autre document que je souhaite citer, qui est moins connu, est la stratégie de développement durable de l'union européenne : « *Le principal défi est de modifier progressivement nos modes de production et de consommation actuels qui ne sont pas durables ; ainsi que la manière cloisonnée d'élaborer nos politiques* ». Autre extrait : « *Prévenir et réduire la pollution de l'environnement, et promouvoir des modes de production et de consommation durables afin de briser le lien entre croissance économique et dégradation de l'environnement* ».

Une dernière citation au sujet des citoyens : « *Renforcer la participation des citoyens à la prise de décision, mieux informer et mieux sensibiliser l'opinion au développement durable, informer les citoyens de leur influence sur l'environnement et des différentes manières dont ils peuvent opérer des choix plus durables* ». Il s'agit donc bien de l'éducation à faire des choix et non pas l'enseignement « de choses toutes faites ».

S'il y a un aspect central pour l'éducation au développement durable, c'est celui de la cohérence.

Albert Schweitzer disait qu'il y avait trois façons d'éduquer : « *L'exemple, l'exemple et l'exemple* ».

Maintenant, quand nous organisons un évènement, nous faisons attention aux transports, à la nourriture (bio, peu carnée), au tri des déchets, etc. La crédibilité de l'éducateur à l'environnement et au développement durable, réside dans cette cohérence, que nous devons aussi, trouver dans la deuxième dimension de l'EEDD.

L'EDD a deux jambes. La première est l'attention (à la nature, aux autres, à soi) et la deuxième est la participation (s'inscrire dans le corps social, et s'exprimer pour peser dans l'avenir de son territoire). Pour tous ceux qui, dans notre pays sont attachés à l'EDD, c'est une question de cohérence que de participer à l'effort collectif pour son développement.

En 1997, a eu lieu le sommet francophone planétaire sur l'EDD de Montréal, où pour la première fois, des éducateurs du nord et du sud ont échangé sur ces points. Côté français, une première étape qui suivit fut la **création du Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable**.

Avant d'organiser un second sommet international, le collectif a organisé en 2000, à Lille, les premières **assises nationales**. En parallèle, près de douze assises régionales ont été créées « spontanément ». A



l'issue de ces travaux, est sorti le **plan national d'action**, qui est toujours en vigueur, mais qui a le défaut d'être trop centré sur la société civile et pas assez impliquant pour les autres parties prenantes.

En 2001, le Collectif Français a réussi à être à l'Unesco, aux côtés des pouvoirs publics, sur les questions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Il faut cependant bien remarquer, qu'il y a un fossé entre la prise en compte de la sphère politique au niveau local, où des démarches très riches sont engagées, et ce qui se passe au niveau national. Il y a toujours des difficultés à communiquer avec la sphère politique nationale. Par exemple le Collectif n'a pas pu être représenté au Grenelle de l'environnement. L'EEDD est souvent confondue avec le reste.

En 2008, on observe une reprise des initiatives, qui sont au centre du développement de ces démarches. Deux régions candidates se sont présentées pour les secondes assises : elles ont eu lieu en Basse-Normandie.

Ensuite, nous avons créé en Juin 2008 le **comité national d'orientation des assises nationales** (CNOA), pour éviter de rester entre spécialistes de l'EEDD. Plusieurs ministères et structures ont été associés à la démarche (Ademe, Agence de l'eau, Association des Régions de France,...).

Depuis, 65 assises territoriales qui ont été organisées sur initiatives locales, totalisant 900 participants. Elles montrent qu'un dialogue se crée, ce qui est au cœur de la culture de l'EEDD.

Suite aux secondes assises nationales, à Caen, « l'appel de Caen » a été rédigé et regroupe plus de 200 recommandations très précises ; ainsi qu'un document cadre majeur qui a été signé par Mr Borloo, Mr Hirsch, l'association des Régions de France (ARF), La poste, la plate-forme EEDD PACA, etc.

Les grands enseignements pour le développement de l'EEDD :

- les territoires occupent une place et jouent un rôle de premier plan
- la proximité de l'habitant est importante et les habitants s'intéressent à l'EEDD
- la cohérence est la clé de la crédibilité
- le partenariat est central
- le travail en réseau (et les échanges) est le premier levier pour l'action
- l'éducation au développement durable est valable tout au long de la vie. Par exemple dans le monde de l'entreprise, il faut que les salariés vivent l'entreprise comme des citoyens.
- la nature et la pratique de terrain, notamment dès l'enfance, sont primordiales
- la filière professionnelle n'est pas encore adaptée pour former de bons professionnels
- le manque de financements publics, et la question des appels d'offres et de la concurrence peuvent être problématique (en termes d'éthique)
- la présence des entreprises est trop faible dans le dialogue
- la présence et l'engagement de l'éducation nationale sont considérés comme insuffisants (au niveau national).

Au Grand Lyon, et sur ce territoire, vous avez un espace de concertation, et vous êtes en avance.

Au niveau national, nous avons signé un document cadre qui donne naissance à un espace national de concertation, mais qui est encore en création. Sur 2010, nous avons eu plusieurs réunions avec le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM). Par ailleurs, le comité national d'orientation des assises, a fusionné avec le comité français de la décennie pour l'éducation au développement durable des Nations unies (décennie lancée par les nations unies en 2005).

On observe un **début de meilleure cohérence en terme de gouvernance au niveau national** avec six sphères d'acteurs : Etat, collectivités locales, associations, entreprises, syndicats, espaces régionaux de concertation. Le point faible reste que les entreprises et les espaces régionaux sont peu représentés, de même que les collectivités en dehors de l'association des Régions de France. Nous sommes dans un processus lent, mais nous avançons.

Le collectif français organise une journée nationale tous les ans. La prochaine sera le 29 octobre, pour travailler à l'élaboration d'une stratégie nationale de l'EDD, qui permette de donner une impulsion « du haut », qui semble nécessaire. On sait que le top-down est mal reçu alors il faudra une grande précision pour correspondre à vos attentes. Vous faites déjà beaucoup, et il faut « faire ensemble ».

Les assises nationales ont lieu tous les trois ans en France. Je suis d'ailleurs très heureux de vous annoncer (en avant-première) que **Lyon a été retenu pour les prochaines !**

Je pense qu'à ce titre, nous pouvons remercier le Graine et tous ceux qui ont travaillé sur ce très bon dossier.

Nous sommes vivants, avant d'être humains ; nous sommes humains, avant d'être citoyens ; mais je n'imagine pas que cette hypothèse puisse disparaître. Donc devenir vivant pour être humain, est devenir humain pour être citoyen. Nous sommes un élément de notre paysage, de notre territoire, de notre commune, de notre département, de notre région, de notre pays, de notre planète, et nous sommes un sujet. C'est pour cela que participer, c'est rendre la démocratie vivante.

Les endroits où la démocratie est vivante sont des endroits où l'environnement est plus en sécurité.

F. CONCLUSIONS

Olivier Martel

*Chargé du Plan d'éducation au développement durable
DGDU / DPPA / Stratégie d'agglomération du Grand Lyon*

Nous sommes très heureux d'apprendre que Lyon ait été choisi pour accueillir les troisièmes assises nationales.

Mi-novembre, je vais présenter à l'association des communautés urbaines de France et l'association des grandes villes de France, ce qui se fait en termes d'EDD dans toutes les communautés urbaines de France, avec mes collègues de Bordeaux.

Notre souci à terme sera de savoir comment, avec vous ici présents, nous pourrons continuer à enrichir et alimenter ces actions de terrain que nous avons pu présenter ce matin, pour pouvoir accueillir ce millier de personnes aux assises nationales en Octobre 2013. Au fil des rencontres locales, nationales et internationales, on voit que la question centrale reste que l'action pédagogique d'une collectivité, d'un enseignant, d'une école, d'un quartier doit pouvoir être présentée, valorisée. Nous avons trois ans pour nous préparer, notamment avec le Graine et l'inspection académique.

Nous avons aussi localement ce souci de la concertation locale, et de l'articulation avec les 57 communes. La concertation doit aussi avoir lieu à l'échelle des bassins de vie et il est important de développer une gouvernance partagée.

En conclusion, je souhaite rappeler que nous avons des rencontres d'éducation au développement durable deux à trois fois par an. La dernière était sur l'évaluation.

Cet après-midi, nous organisons un forum pour que les associations partenaires, ou des services du Grand Lyon puissent présenter des pistes pédagogiques.

Un buffet, biologique et équitable nous attend.

Je voulais remercier aussi Béatrice Vénard, qui travaille en lien avec Mme Gillet de l'éducation nationale, ainsi que tous les intervenants de la table ronde.

Christine Malé

*Coordinatrice territoriale Est
En charge du Club développement durable
Mission de la coordination territoriale du Grand Lyon*

Dans le cadre des activités du club développement durable, nous avons organisé une veille sur les activités des communes, qui vise également à enclencher un réseau. Nous en sommes au début mais une première synthèse a été transmise fin août 2010 à tous les membres du Club et mise en ligne sur Grand Lyon Territoires. Le Club DD remplit ainsi son rôle d'espace d'échange de bonnes pratiques.

Nous allons aussi le plus possible décentraliser les prochaines rencontres du Club. Cette salle a l'inconvénient d'être solennelle, mais est pratique. Tout est ouvert, et vous pouvez proposer des thèmes et des améliorations dans le questionnaire d'évaluation de la rencontre.

G. ANNEXE : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SÉANCE CLUB DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 8 OCTOBRE 2010

Vingt questionnaires d'évaluation ont été récoltés à la fin de la session. Les réponses et commentaires sont repris intégralement ci-dessous.

1. Globalement, quel est votre niveau de satisfaction pour cette rencontre ?

Très satisfait	Satisfait	Indécis	Déçu	Sans réponse	TOTAL
7	12	1	0	0	20

2. Plus précisément quel est votre niveau de satisfaction par rapport à ... ?

	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	TOTAL
La qualité et la pertinence des informations apportées	7	12	1	0	-	20
L'intérêt, le caractère concret des apports pour vous aider à agir à votre échelle	6	9	5	0	-	20
La qualité du dialogue et des échanges	5	11	3	0	1	20
L'animation	9	8	3	0	-	20
L'organisation (lieu, durée,...)	9	9	2	0	-	20

Commentaires :

- Bon rythme et exemples concrets.
- Table ronde très intéressante car des exemples concrets et des démarches engagées ont été présentées. Ce retour d'expériences des enseignants et des collectivités est à poursuivre. Favoriser cet échange me semble opportun.
- Très intéressant pour dresser une carte des acteurs du développement durable sur l'agglomération lyonnaise et découvrir des initiatives locales de terrain.
- Echanges constructifs qui m'ont donné des idées pour mettre en place des actions dans ma classe. Exemples concrets qui facilitent leur mise en place.
- Intéressant sur les actions extérieures et l'apport des livrets ressources.
- J'ai adoré Roland Gérard, très vivant, très humain, très drôle.
- Matinée destinée aux écoles et c'est bien. Enfin, l'éducation nationale commence à bouger sur ce sujet. Très long à se mettre en mouvement. Les temps formels et informels se mélangent mal, surtout pour les collégiens (les principaux des collèges sont assez fermés pour créer des passerelles entre l'école et les temps en hors l'école).
- Le forum de l'après-midi permet d'envisager des projets nouveaux et ouverts à plusieurs disciplines.
- Je pense que le forum de l'après-midi pourrait être intéressant à renouveler (tous les deux ans ?) et ouvert aux enseignants pour découvrir les possibilités de projet qui leur sont offerts.
- Je souhaiterais avoir accès aux présentations power-point et si possible récupérer les enquêtes d'éducation au développement durable réalisées dans les écoles de Vénissieux (IEN).
- J'aimerais avoir une copie papier du diaporama de l'intervention de Mme Gillet.
- Pas assez d'échanges avec la salle.

Autres commentaires et remarques sur cette séance :

En lien avec l'éducation au développement durable :

- J'ai surtout entendu « la formation dispensée aux enseignants ». Qu'en est-il des animateurs territoriaux dans le cadre des activités périscolaires ?
- Développer un peu plus la mobilité éco-citoyenne.
- De quoi ont besoin les écoles ?
- Je pense qu'il faudrait que cela s'inscrive dans une programmation d'école.
- Pour information, Vénissieux a mis en place une convention tri-partite : collège Esla triolet – Rhodia Chimie – Vénissieux pour un projet partenarial Industrie – Collégiens – Services municipaux (octobre 2010).
- Recensement de toutes les initiatives dans les écoles du Grand Lyon et rencontre annuelle pour échanger sur l'écocitoyenneté à l'école.
- Communique-t-on suffisamment sur ces pratiques vertueuses ?
- Une richesse certaine de pouvoir disposer des associations ressources, piliers du plan EDD. Très bonne impulsion, Aller-Retour du responsable du plan Olivier Martel.
- BRAVO pour les assises nationales !

En lien avec l'activité du Club développement durable :

- Le Club pourrait organiser chaque année une journée sur la péniche éducative « La Vorgine et MA découverte ».
- Fonctionnement du Club peu lisible. une secte ? un club de rencontres ? En tous cas, la matinée d'aujourd'hui a été très explicite sur son utilité, mais quelles suites à ce club ?
- Recensement des initiatives.
- En tant que pilote des politiques développement durable et plan climat à Vénissieux, j'aimerais être destinataire de tous les programmes du Club développement durable à venir. Vous en remerciant.
- Mettre à disposition les fichiers power-point (site, clé, mail, etc).